



Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

# 2020 CONVENTION

**DATES** : 21 au 24 octobre 2020

**LIEU** : Calgary, Alberta

## INFORMATION SUR LE DÉLÉGUÉ

..... & .....  
TITRE NOM

.....  
PRÉNOM

.....  
ADRESSE

..... PROVINCE

..... NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

.....  
ADRESSE POSTALE (SI DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE CI-DESSUS)

..... PROVINCE

.....  
CODE POSTAL

.....  
COURRIEL DISTRICT ÉLECTORALE

J'AI (OU MON CONJOINT A) DES BESOINS PHYSIQUES, DIÉTÉTIQUES, MÉDICAUX, OU AUTRES BESOINS SPÉCIAUX (COMME DES BESOINS DE DIABÉTIQUES, DES BESOINS DUS AUX ALLERGIES ALIMENTAIRES, DES BESOINS DE TRADUCTION EN LANGUE FRANÇAISE). J'AI / NOUS AVONS BESOIN

.....

Envoyez le formulaire d'inscription avec l'option de paiement préférée a :  
**Bureau National du PHC**  
P.O. Box 4958, Station E  
Ottawa, ON K1S 5J1



# DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1<sup>er</sup> septembre 2020

## FRAIS COMPLETS DE LA CONVENTION 2020

Délégué ou suppléant (élu) / Conjoint / Observateur	PERSONNE SEULE	COUPLE
Territoires, Ontario, Québec, Terre-Neuve, Atlantique	\$375.00	\$700.00
Manitoba, Saskatchewan	\$400.00	\$750.00
Colombie-Britannique, Alberta	\$425.00	\$800.00
Jeune* délégué (élu)	\$250.00	
Remise pour inscription hâtive (Inscriptions avant le 1 <sup>er</sup> août 2020)	\$25.00	\$50.00

\* Les jeunes délégués doivent avoir entre 14 et 29 ans et être étudiant à temps plein pour recevoir le prix réduit de 250 \$. Ils ne reçoivent aucun rabais supplémentaire.

## PRIX DE RUPTURE

	PERSONNE SEULE	COUPLE
Jeudi seulement (comprend 3 repas et conférencier d'honneur en soirée)	\$175.00	\$325.00
Vendredi uniquement (comprend 3 repas et programme du soir)	\$175.00	\$325.00
Banquet et conférencier du jeudi soir	\$65.00	\$120.00
Vendredi gala banquet et divertissement	\$65.00	\$120.00
Brunch du Samedi	\$25.00	\$50.00

## INFORMATION DE VOYAGE

Contactez l'hôtel Hyatt Place pour un service gratuit de navette a l'aéroport de Calgary en appelant au 587-747-1234 ext 0

Je voyagerai / nous voyagerons :  PAR AVION  EN VOITURE  EN BUS

DATE D'ARRIVÉE : ..... TEMPS : ..... COMPAGNIE AÉRIENNE : ..... NUMÉRO DE VOL : .....

DATE DE DÉPART : ..... TEMPS : ..... COMPAGNIE AÉRIENNE : ..... NUMÉRO DE VOL : .....

## INFORMATION DE PAIEMENT

Type d'inscription ci-dessus. Veuillez indiquer la province.....

REMISE POUR INSCRIPTION HÂTIVE (Inscriptions avant le 1<sup>er</sup> août 2020)

DATE : .....

PERSONNE SEULE  COUPLE \$ .....

JEUNE \$ .....

PARTIEL(VEUILLEZ PRÉCISER) \$ .....

REMISE APPLIQUÉE :

-\$50 / COUPLE  -\$25 / PERSONNE \$ .....

**TOTAL** \$ .....

JE SERAI UN / UNE

DÉLÉGUÉ  OBSERVATEUR  DÉLÉGUÉ  OBSERVATEUR

MON CONJOINT

MA CONJOINTE SERA UN / UNE

MÉTHODE DE PAIEMENT :

VISA  MASTERCARD  CHEQUE\*  E-TRANSFER

NUMÉRO DE CARTE DE CRÉDIT .....

NOM DU TITULAIRE .....

DATE D'EXPIRATION .....

Notez s'il vous plaît: Les frais d'inscription des délégués n'incluent PAS l'hébergement. Veuillez contacter l'hôtel **Hyatt Place** à Calgary directement au **1-587-747-1234** pour réserver l'hébergement. Numéro de groupe **G-CHPC**, (\$99/Chambre jusqu'au 9 Octobre 2020) ou en ligne au <https://www.hyatt.com/en-US/groupbooking/YCZA/G-CHPC>

\* Veuillez libeller le chèque à l'ordre de « Christian Heritage Party ». Faire les transferts électronique a l'adresse courriel : [nationaloffice@chp.ca](mailto:nationaloffice@chp.ca) . Envoyez le formulaire d'inscription avec l'option de paiement préférée au: **Bureau National du PHC P.O. Box 4958, Station E Ottawa, ON K1S 5J1**

**IMPORTANT :** En vertu de la Loi électorale du Canada, les frais d'inscription aux congrès sont considérés comme une contribution politique et sont sujets à des restrictions de dons. Seule une partie des frais est déductible. (Les avantages tangibles ne sont pas déductibles). À ce titre, les frais d'inscription doivent être payés par le déclarant sur ses propres fonds. Les paiements en espèces ne seront pas acceptés. Les modes de paiement acceptables comprennent: 1. un chèque personnel 2. une carte de crédit personnelle ou au nom de la personne inscrite. Les frais d'inscription ne peuvent être acceptés que pour les citoyens canadiens ou les résidents permanents du Canada.

DATE REÇUE : .....

AUTORISÉ : .....